

Défaut d'intégration, intégration par défaut Lack of Integration, Integration Nevertheless Defecto de integración e integración por defecto

Christian Bachmann

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005051ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005051ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bachmann, C. (1998). Défaut d'intégration, intégration par défaut. *Lien social et Politiques*, (39), 173–181. <https://doi.org/10.7202/005051ar>

Résumé de l'article

La résurgence du thème de la délinquance juvénile, en référence à la violence urbaine tout particulièrement, témoigne de la crise des institutions d'intégration qu'ont été jusqu'ici l'école et la famille. Un nouveau mode d'intégration par le territoire et le groupe de pairs gagne en importance. Le monde des institutions s'estompe au profit de l'univers de la rue. Ce phénomène oblige à renouveler les cadres d'analyse et les pratiques qui ont traditionnellement prévalu. S'impose l'urgence de la restauration d'un contrat républicain fondé sur la solidarité et la justice sociale.

Défaut d'intégration, intégration par défaut

Christian Bachmann

Christian Bachmann, jusqu'au bout de la sociologie impliquée

Avec le décès de Christian Bachmann, peu après Noël, la sociologie française a perdu un être rare : c'est tout à la fois un véritable intellectuel et un acteur des politiques sociales qui a disparu. Les intellectuels ne sont pas si nombreux à être acceptés en France comme des acteurs à part entière. Lui, il fut d'abord un intellectuel engagé. Il brillait d'une intelligence aiguisée et toujours libre. Il développait avec beaucoup de générosité des analyses toujours percutantes de la question sociale dans ses formes les plus concrètes. Hanté par l'inégalité et l'injustice, il fit, toute sa vie durant, le lien entre l'intelligence du social et l'engagement citoyen. C'est donc à raison que notre revue souhaite ici lui rendre hommage.

Entre raison et action, sa pratique sociologique était pleinement interactionniste. Il laissait volontiers aux cuistres les références d'auteurs. Car c'était avant tout le social qui le passionnait, qui mobilisait toute son énergie, au point qu'il s'y est manifestement épuisé lui-même. Il faudra, un jour, recenser tous ses engagements, rassembler tous les articles qu'il a rédigés à la demande, sans aucun souci de carrière ou de pedigree des comités de lecture.

Malgré sa position universitaire (il était maître de conférences à l'Université de Paris Villetaneuse, Paris 13), Christian Bachmann se battait. Avec des mots certes, des agencements de mots et des images, qu'il manipulait d'ailleurs fort habilement et toujours avec un petit plaisir rentré, presque énigmatique. Le langage l'avait d'abord passionné, dans une dimension beaucoup plus sociolinguistique et de communication sociale. Ainsi avait-il travaillé au début des années 1980 avec Luc Basier sur le verlan ; c'était à l'époque une audacieuse voie d'accès à la question des banlieues. De manière générale, il n'abusait pas des concepts, qu'il n'ignorait pourtant pas. Changer au quotidien, une introduction au travail social, sorte de manuel en deux tomes écrit en 1981-1982 avec Jacky Simonin, peut encore en témoigner. Mais c'est surtout par la fréquentation des

multiples intervenants sociaux et autres acteurs du social qu'il s'est forgé un savoir intense. C'est à la suite d'un insatiable travail ethnologique de terrain, mené dans ces banlieues qu'on dit en crise, qu'il a publié Mise en image d'une banlieue ordinaire, avec Luc Basier, Violences urbaines, puis Autopsie d'une émeute, avec la longue complicité de Nicole Le Guennec.

Sans souci d'académisme, Christian Bachmann fut un vrai chercheur de terrain, observant finement les réalités sociales, débusquant les faux-semblants, offrant un regard neuf sur ce qu'il a toujours refusé d'appeler l'exclusion, car il n'y voyait qu'injustice sociale et maintien des inégalités. Ce souci de recherche, ce goût de dévoiler un social qui dérange, il s'appliquait à le traduire en mots simples, compréhensibles par chacun. Son style, loin de toute rhétorique universitaire, fait partie intégrante de son œuvre.

Comme on l'a dit partout depuis son décès, la sociologie française a perdu un vrai sociologue, un vrai chercheur, mais aussi un vrai citoyen.

Quant à nous, nous pleurons ici un ami.

Jean-Noël Chopart et le comité de rédaction de Lien social et Politiques¹

174

L'idéologie sécuritaire qui se développe depuis quelques années et qui fait les choux gras des journaux et de nombreux partis politiques s'accompagne de la résurgence du thème de la délinquance juvénile. Les jeunes des banlieues ou, comme l'on dit aujourd'hui, des «quartiers difficiles», dont la liste ne cesse de s'allonger, sont suspectés d'incivilité chronique. De l'incivilité à la délinquance, de la délinquance à la criminalité, le pas est vite franchi. Les réponses sociales s'orientent de plus en plus vers le «tout répressif». Que peuvent dire les sciences sociales en contournant tout à la fois ces réponses d'exclusion et un certain irénisme sociologique en vogue qui consiste à minimiser les phénomènes de violences urbaines ?

Chronique locale

Feuilletons d'abord la presse communale. Prenons le plus récent numéro de *Canal*, le magazine de

Pantin, dans le département de Seine-Saint-Denis. On lit sous le titre «Un automne noir» un curieux bilan de la rentrée 1997.

Mi-septembre

Au cours des week-ends des 13-14 septembre et des 20-21 septembre, l'école primaire Jean Jaurès est saccagée trois fois de manière spectaculaire avec tentatives d'incendies. Des fournitures scolaires et de bureau sont dérobées. Huit enfants de 9 à 13 ans sont interpellés. Une partie seulement des objets volés est retrouvée. Les auteurs des faits, laissés en liberté, sont convoqués au Parquet des mineurs, le 1er octobre, avec leurs parents. Des «mesures éducatives» peuvent être prises à leur encontre et les parents sont censés rembourser les dégâts.

Samedi 20 septembre

Des enfants d'une dizaine d'années en moyenne perturbent gravement la fête des Quatre-chemins (stands renversés, injures, etc.), obligeant à l'interrompre vers 16h30.

Samedi 11 octobre

Vers 15h, deux bandes rivales des quartiers Hoche et Quatre-chemins s'affrontent devant le centre commercial Verpantin. Deux jeunes gens sont sérieu-

sement blessés. L'un a l'oreille arrachée et l'autre a reçu un coup de machette et un coup de couteau dans les côtes. Sept personnes sont interpellées, une pour coups et blessures volontaires avec armes blanches, les autres pour port d'armes prohibées. Trois sont convoquées au tribunal par un officier de police judiciaire. L'auteur principal, 20 ans, a été déféré au Parquet. Il est passé en comparution immédiate devant le tribunal et a obtenu un délai pour préparer sa défense. Il a été placé sous contrôle judiciaire.

Lundi 13 octobre

Nouvel affrontement des deux bandes rivales devant le LEP Félix Faure, rue Victor Hugo. La police s'interpose et procède à quelques interpellations pour port d'armes prohibées comme des bâtons de défense ou des couteaux...

Déplaçons-nous de quelques kilomètres et interrogeons les professionnels des quartiers. Didier Ménard, médecin des pauvres exerçant dans une cité de Saint-Denis, les Francs-Moisins, vient de publier quelques histoires édifiantes. Un beau jour, il surprend un gamin lui volant son blouson dans la salle d'attente. Bondissant dans l'escalier, il giffe le larron et récupère son bien. Quelques jours plus tard, le jeune garçon vient le consulter pour

un mal de gorge. Ménard le repousse virilement : « Je ne soigne pas les mecs qui viennent chez moi et qui me tirent mon blouson ». « Ben c'est pas grave », réplique le jeune, « c'était de ta faute aussi, t'avais qu'à fermer ta porte. Ton blouson je l'ai vu, il me plaisait je l'ai pris. Tu m'as rattrapé, tu m'as filé une baffa. Bon ben ça y est on est quitte. Je vois pas où est le problème. Allez soigne-moi ». Finalement, Ménard le soigne, passablement surpris du raisonnement. « Complètement perturbé. C'est tout juste si ce n'est pas de ma faute s'il a pris mon blouson. »

Un mois plus tard, Ménard est appelé en consultation par une mère et réalise, une fois dans l'appartement, qu'il est chez le fameux gamin. Ni une ni deux, il pénètre dans sa chambre et commence à empiler le Walkman et la console de jeu dans sa sacoche.

— Qu'est-ce que tu fais ?

— Je fais comme toi, ça me plaît, je prends.

— Ah ouais, tes gosses ils n'en ont pas ? T'as raison, t'inquiète pas, j'en chourrai d'autres. Vas-y, sers-toi, ça me fait plaisir. »

Le tout s'est passé devant la mère éberluée. « Convivial, sympa et tout », précise Ménard. « Et moi qui me dis : ta pédagogie de lui faire comprendre, le bide complet, oui. Rien du tout. »

Encore une autre histoire du Docteur Ménard. Pour la première fois, un de ses confrères s'est fait agresser dans la cité. Un coup de crosse de pistolet sur la tête et la sacoche arrachée. La police enregistre la plainte, mais se déclare incapable de retrouver le coupable, faute de signalement précis ou de dénonciation nominale. C'est alors que « la collectivité des jeunes a réagi », rapporte Didier Ménard. En quarante-huit heures le matériel est retrouvé, le responsable traîné devant le médecin, dûment baffé et

contraint de lui offrir sa repentance publique.

Loin de se réjouir, Ménard s'inquiète. « La collectivité a sanctionné l'agresseur, mais avec ses propres lois... Les grands ont dit : la prochaine fois, quand tu veux attaquer un médecin, tu ne viens pas attaquer ceux de la cité, tu vas dans un autre quartier. Le jeune s'est excusé. Ça a servi d'exemple : on ne touche pas au docteur d'ici. » Mais par là même, « implicitement nous avons passé avec ce système mafieux une sorte de compromis tacite. On vit sous la protection des caïds de la cité... Si, du jour au lendemain, ils ne veulent plus que je travaille ici, ils peuvent me virer comme ils veulent. Pour l'instant, ils n'ont pas intérêt. Tant qu'ils sont capables de voir où est leur intérêt... »

Face à un constat inquiétant, l'obsolescence des instruments d'analyse

De tels témoignages n'ont aucun autre statut scientifique que celui de données justifiant un traitement secondaire. On peut cependant les récolter aujourd'hui par milliers. Émanant de tous les professionnels de quartiers, médecins, enseignants, policiers, agents de transport ou fonctionnaires municipaux, ou publiés par la presse locale... Une certaine sociologie de « comptoir », largement relayée par les médias, conclut bien rapidement : ces jeunes « ont perdu leurs repères », ils sont « incivils », leurs familles sont « démissionnaires », leurs cités « souffrent d'une perte du lien social », etc.

En revanche, si l'on tente de déchiffrer les témoignages précédents, sans jugement a priori, un diagnostic se dessine, dont les contours ne rassurent guère : de tout petits voyous joueraient les vandaux dès l'école élémentaire ; des

phénomènes de délinquance collective se feraient jour, avec des affrontements armés entre quartiers ; les jeunes déviants réagiraient curieusement, sans conscience réelle de leurs actes, et sans culpabilité ; enfin, émergeraient dans les cités de petits caïds, tentant çà et là d'imposer leur loi... C'est à vous donner la nostalgie des blousons noirs d'antan.

Aujourd'hui encore, les instruments scientifiques et techniques à la disposition des chercheurs et des professionnels relèvent du champ traditionnel de la « délinquance juvénile », dont les travaux autrefois portés aux nues ne sont plus guère lisibles (voir par exemple Heuyer, 1969). On renvoyait alors la dérive des jeunes à la conjonction de plusieurs phénomènes. Tout d'abord, une période de la vie, l'adolescence, qui favorise une « culture d'opposition ». L'adolescent, vivant une transformation radicale, est en quête d'identité et veut éprouver les résistances du monde ; c'est la « crise d'originalité » chère à Debesse (Debesse et Mialaret, 1978). La transgression est donc constitutive de ce moment de la vie. Ensuite, lorsque la famille est incapable de remplir son rôle socialisant, ce qui tient généralement au brouillage des rôles parentaux — une mère trop possessive, un père trop absent ou trop autoritaire, etc. — l'adolescent se vit comme tout-puissant et ne connaît plus ses limites. Le policier, le juge ou l'éducateur doivent lui poser des barrières, et lui rappeler la loi.

Dans le traitement de la délinquance juvénile, tout au moins dans la conception française héritée des ordonnances du 2 février 1945, le rôle des pouvoirs publics consistait, dans la plupart des cas, à admonester le jeune délinquant et à l'accompagner dans son parcours éducatif. Dans les années soixante-dix encore, arrivés à l'âge adulte,

Vers une nouvelle délinquance d'exclusion ? La fin des grands intégrateurs

La nouveauté de la conjoncture a d'abord été constatée par les magistrats et les policiers. Denis Salas a parlé de « délinquance d'exclusion » (Salas, 1997), Thierry Baranger de « délinquance d'adaptation » (Baranger, 1997). Un constat a été minutieusement établi par les Renseignements généraux sous le vocable de « délinquance collective » (Bui-Trong, 1993). Un peu plus tôt, dans les années quatre-vingt, Dubet a parlé de « galériens » (Dubet, 1987), sans s'attacher toutefois à décrire spécifiquement des comportements délinquants ; et nous avons récemment tenté de décrire une « culture de rue » en voie de constitution (Bachmann et Le Guennec, 1997). Dans un domaine comme l'école, Éric Debarbieux a de son côté tenté de cerner le phénomène (Debarbieux, 1996)². Les analyses psychologiques ou psychanalytiques sont plus rares encore (voir toutefois Benslama, 1988).

Il semble que cette délinquance d'« exclusion » se cristallise aujourd'hui au carrefour d'une double crise d'intégration. Tout d'abord, il est évident que les intégrateurs sociaux de la société industrielle se sont cassés. On mentionne classiquement le recul du marché du travail. Mais avec l'effondrement de l'emploi industriel, ce qui s'est évanoui, c'est bien davantage que l'emploi. C'est aussi un système d'intégration sociale complexe : les associations, les modes de vie ouvriers, les solidarités de classe, les grands espoirs de libération, les illusions d'émancipation populaire... Certes, il n'est pas question de fantasmer une Belle Époque de l'intégration sociale, où tout aurait été idyllique. Il n'en demeure pas moins qu'un système de régulation national et local s'est dilué, ce qui est parfois exprimé

comme « crise du lien social » : voir en particulier les analyses de Robert Castel sur la « désaffiliation » (Castel, 1996).

Corrélativement, les institutions nées de la période industrielle sont entrées en crise. Fondées sur une démarche de progrès, elles n'ont plus pu jouer, dans un cadre libéral, le rôle qui était le leur dans une régulation fordiste et keynésienne. Ainsi l'école : les mécanismes d'ascension sociale des plus méritants, quelque limités qu'il aient été, n'en ont pas moins concouru à approvisionner les usines en personnel qualifié, et à permettre la promotion sociale d'une fraction importante des classes moyennes. Certes, ce processus n'a pas mis fin aux inégalités sociales, comme le signale l'ouvrage de René Lenoir (Lenoir, 1973) et n'a pas fait disparaître la frange pauvre du quart monde. Dénoncer cette absence de viscosité sociale a été une thématique récurrente de la sociologie des années 1970 (entre des dizaines de titres, voir Bourdieu et Passeron, 1964 ; Baudelot et Establet, 1971 ; ou Baudelot, Establet et Malemort, 1974). Il n'empêche. L'effet global en a été la constitution d'une société « en montgolfière », pour reprendre une expression de René Lenoir, et la formation d'un épais matelas de cadres et de cadres moyens.

Un autre intégrateur social a perdu de son efficacité : la famille. La famille bourgeoise, tout comme la famille ouvrière, a connu de profondes transformations dans les années 1960. Les indicateurs classiquement énumérés portent sur le taux de nuptialité, le taux de divorcialité et celui de natalité. Un nombre croissant de sociologues ont parlé de famille « en réseau » (voir par exemple Singly, 1991 ; ou Kaufmann, 1995 ; Le Gall et Martin, 1988), par opposition à la famille comme institution qu'il faudrait restaurer (Théry, 1995 et

176

les jeunes déviants corrigeaient d'eux-mêmes leurs comportements délinquants et étaient happés par les mécanismes d'intégration « normale ». Seule une petite minorité s'enfonçait dans une délinquance chroniquement pathologique, ou rejoignait les associations professionnelles de malfaiteurs, avec quelques figures emblématiques comme Gustave Méla — « Gu le terrible » —, Pierre Loutrel — « Pierrot le fou » —, Jo Attia dit « le moko », ou encore Émile Buisson, « l'ennemi public no 1 ».

Telles étaient du moins les analyses développées tout au long des années d'après-guerre, en un temps où l'État se sentait responsable d'une dérive de ses enfants. À ce moment décisif qu'était l'« observation », le magistrat ou l'éducateur devaient décider : se trouvaient-ils en présence d'une simple délinquance initiatique, justifiable de traitements éducatifs plus ou moins lourds et complexes, sous les auspices d'une justice paternelle et disciplinaire plutôt que répressive, ou devant une délinquance pathologique, relevant de la psychiatrie. L'hypothèse que nous développons est que ce cadre d'analyse est désormais devenu obsolète.

1996). Toutefois, le constat est le même : la famille n'est plus le creuset de la socialité, dominé par la figure emblématique du père tout-puissant. Les relations familiales en sont sans doute sorties pacifiées, et la guerre des générations s'est éteinte. Mais les mécanismes d'intégration s'en sont trouvés affaiblis. Qui plus est, les problèmes de transmission sont aggravés dans le cas de transplantations culturelles comme celles vécues par les migrants les plus récemment arrivés en France, comme les Maghrébins des années 1960, ou les Africains des années 1980. Sans qu'il soit nécessaire de mettre en avant l'ethnicité comme facteur de délinquance, il est évident que la crise de l'héritage culturel peut, dans certains cas, accroître les difficultés de socialisation.

Mais ce défaut d'intégration ne crée pas seulement des phénomènes de « rupture du lien social » : des malheureux désaffiliés qui se traînaient, tristes et isolés, dans des banlieues d'inquiétude. Le cas se rencontre sans doute lorsqu'il s'agit de personnes d'un certain âge, qui ont vécu toutes les vicissitudes de la désindustrialisation et que le recul des usines a laissées sur le sable, seules et résignées. Mais ce n'est certainement pas le fait de populations jeunes, dont le taux d'interconnaissance est élevé et qui ne se résignent pas (sur ce point, voir Lepoutre, 1997).

Pour les jeunes, ce qui s'est produit est un nouveau mode d'intégration : l'intégration par le territoire. Au défaut d'intégration répond une intégration par défaut. Ce qui est vécu comme vecteur essentiel de socialisation, ce n'est pas le milieu social, mais le quartier, avec les populations jeunes qui l'occupent en permanence. En d'autres termes, pour reprendre des catégories sociologiques classiques, dans la succession des ins-

tances de socialisation, la famille perd peu à peu de son emprise, l'école voit sa légitimité mise en cause, et le groupe des pairs gagne en importance. Le monde des institutions s'estompe au profit de l'univers de la rue. C'est ce qu'on pourrait appeler le processus « Sa Majesté des Mouches », du nom du roman de William Golding³.

Comment se déploie ce processus ? Le fait d'être isolé sur un territoire produit tout d'abord un enfermement ambigu. De fait, les quartiers fonctionnent comme des réseaux, ou plutôt comme des réseaux de réseaux, qui font que chacun se trouve repéré dans un système complexe et subtilement hiérarchisé qui inclut à la fois la famille proche et élargie, tous les voisins, les amis, les ennemis et les vagues connaissances. À certains égards, toute cité est un village, avec ses ragots, ses complicités et ses rivalités. Chez les jeunes se déploie même une sorte de « patriotisme de cité ». Le quartier est porté comme une croix, mais on y est attaché comme à un refuge. S'il est attaqué, on le défend becs et ongles — « on vit aussi bien ici qu'ailleurs » ; « il n'y a pas plus de voyous ici qu'à la mairie ». S'il fait l'objet d'éloges — « mais de quoi vous plaignez-vous ? vous êtes très bien ici » — jaillit alors le lamento du mal-être : « c'est vraiment trop nul ici, personne ne fait rien pour nous ». Cet attachement équivoque explique les affrontements entre bandes, tout comme le rapport méfiant, voire vaguement hostile, à l'« étranger », que cet étranger soit policier, conducteur d'autobus, enseignant, journaliste ou maire.

Second résultat du mécanisme « Sa Majesté des Mouches » : une idéologie fondée sur les rapports de force, physiques ou symboliques. Ces rapports de force sont subtilement construits : le plus musclé ne l'emporte pas forcément. Le plus fort est celui dont la famille est la

plus puissante, ou qui peut aligner le plus grand nombre de copains. La domination symbolique est tout aussi importante : la ruse, l'esprit d'entreprise dans le *business* sont des atouts importants. Tout comme la virtuosité langagière, par exemple, ou la capacité d'accomplir des « exploits », de relever des défis. À cet égard, la culture hip-hop constitue une sorte de sublimation assumée des affrontements entre les cités.

Dans ce contexte, la délinquance se codifie en comportements normés selon une sorte de « contre-culture », qui n'a guère de composante idéologique élaborée. Toujours est-il que ces éléments concourent à faire naître des phénomènes collectifs, comme les émeutes contre la police, les agressions contre des institutions locales — écoles, transports, équipements publics, etc. —, les cas de rackets, les affrontements entre bandes etc.

L'extension de cette culture de rue s'effectue désormais par le haut et par le bas. Par le haut, le quartier recèle un nombre de plus en plus importants de « jeunes », qui ne le sont plus guère, mais qu'on dénomme ainsi parce qu'ils sont chômeurs à trente ans passés. Ils ont un passé chargé et un avenir compromis. Ils ne sont guère qualifiés, ils ont souvent une formation technique plus ou moins aboutie qui ne correspond pas aux nouvelles exigences du marché du travail et leur adresse n'est pas convenable. De plus, ils sont bien connus de la police et de la justice. Dans le contexte économique et social de la fin des années 1990, le pronostic concernant leur insertion professionnelle est bien faible. Il ne leur reste guère d'autre issue que la débrouille, c'est-à-dire faire carrière dans l'économie souterraine, en prenant en main leur cité⁴.

La culture de rue se construit aussi « par le bas ». Il s'agit alors des plus jeunes, qui abordent la cul-

ture de rue par le biais d'une profonde angoisse. Ces plus jeunes ont en commun une conscience aiguë de la relégation sociale et le sentiment profond d'un exil au sein de l'entité sociale et nationale à laquelle ils se sentent pourtant plus ou moins confusément appartenir. Cela se traduit par une double attitude complexe et ambiguë : la sécession sociale et dans le même moment une demande qui se traduit par des comportements de revendication-agression.

Ayant le sentiment d'avoir à payer le prix fort de la fracture sociale, ils ont un rapport strictement instrumental aux institutions. Il s'agit d'en tirer des avantages sans pour autant en reconnaître la légitimité. Si l'année précédente, le préfet à la Ville avait offert les vacances, on agresse les éducateurs l'année suivante puisqu'ils ne sont même pas capables d'obtenir à nouveau le même avantage... On réclame un local et on le casse... L'absence de toute illusion sur la permanence d'un soutien social et institutionnel les conduit à reconnaître le micro-territoire comme le lieu unique d'affirmation de soi et l'endroit de la « débrouille », une sorte de système D qui permet de récupérer le dû que l'on ne vous donne pas. On ne vole pas, on récupère son dû.

Mais au delà de cette agressivité revendicative dans laquelle on pourrait discerner encore une

attente vis-à-vis du social et des institutions, c'est surtout une sorte de « souffrance blanche », une parfaite anomie, une sorte de « coma social », pour reprendre les termes du Magistrat Bruel lors d'une de ses conférences, qui conduit à un détachement complet vis-à-vis des règles, des autres et de soi-même. Il ne s'agit plus alors d'agressivité mais d'une détestation tranquille, d'une méfiance radicale envers les personnes, y compris les proches, d'une totale indifférence, y compris à propos de soi-même, comme s'il était devenu impossible de prendre conscience de sa propre souffrance et de ses propres désirs, comme s'il était définitivement impossible d'accéder à une relation sociale constructive. Toutes les institutions sociales, depuis sa propre famille jusqu'aux divers représentants de l'autorité, sont systématiquement considérées comme hostiles. La sanction du « prof » ou du juge ou encore la violence policière sont depuis longtemps intégrées comme faisant partie d'un jeu abscons. Cette profonde indifférence construit la violence comme la règle inéluctable. Si l'on est en situation de force, on en profite, si c'est l'inverse on subira la sanction sans plus d'état d'âme.

La violence est donc devenue la règle du jeu. Dans les banlieues, on utilise quelquefois la méthode « Schmidt » : le grand tape sur le plus petit pour l'endurcir et lui apprendre à résister aux rigueurs des commissariats ou aux agressions des « autres », ceux de la cité d'à côté. Le but à atteindre, c'est de savoir manifester ce détachement suprême vis-à-vis de soi-même et des autres. Car finalement la seule demande identifiable se résume à ceci : qu'on cesse enfin de les importuner. Le micro-territoire est ce lieu qui met à l'abri du mépris, de la honte, de l'inégalité, de la violence sociale. On peut y reconstruire en toute impunité une image

potable de soi, avec les symboles de la consommation que l'on récupère comme on peut, le blouson, les Nikes ou le walkman. Un lieu où l'on peut reconstruire une identité polémique en s'identifiant à « l'arabe » ou au « black », avec tous les risques d'ethnisation que suppose cette « indigénisation » du rapport sociétal.

L'idéologie sécuritaire et l'évolution des principes de l'action publique

Face à cette montée de la violence urbaine, les principes d'action de l'État ont évolué dans les trente dernières années. La notion sécuritaire est introduite par le rapport Peyrefitte de 1979. C'est à cette occasion que la montée de la délinquance est associée pour la première fois à un problème civique d'insécurité. Indirectement liée à la Loi « anti-casseurs », selon laquelle il s'agissait de responsabiliser individuellement à propos de délinquance collective, le rapport Peyrefitte se traduit dans la loi « Sécurité et libertés » de 1981, qui vise à la criminalisation et à la répression des violences urbaines individuelles et collectives.

Après mai 1981 et l'arrivée de la gauche au pouvoir, cette orientation « autoritaire » se tarit sans cependant remettre en cause l'orientation sécuritaire qu'adopte le débat social à propos de la délinquance juvénile. On assiste alors à une « victimisation » des politiques répressives et pénales. Pour contourner la question de la recherche de responsabilités, dont on sent bien qu'elle ne peut être déliée des conditions sociales d'existence des jeunes des banlieues, toute l'attention est reportée sur le statut de la victime. La question de la réparation du dommage est au centre des débats et les politiques de maintien de l'ordre comme les politiques judiciaires s'y appliquent. La victime est l'objet de tous les soins,

comme si le rôle de l'État glissait doucement d'un rôle normatif à un rôle purement réparateur. La sanction et la réhabilitation du délinquant est mesurée à l'aune de la réparation du préjudice. La question du rapport à la loi disparaît ainsi subrepticement et opportunément.

Cette orientation va être rapidement dépassée par l'importation de diagnostics en provenance des pays anglo-saxons. P. Zimbardo avait écrit dès 1969 un article devenu depuis la référence en matière de prévention situationnelle. Mais c'est sans doute l'article de 1982 de J. Q. Wilson, « Broken Windows », qui introduit avec le plus d'efficacité cette notion de prévention situationnelle liée à l'exigence sécuritaire. Le cercle d'engendrement des incivilités et de la violence y est attribué aux premiers défauts d'attention. La première vitre brisée est à l'origine de tous les maux. Cela conduit à une maxime : « Tolérance 0 ». L'ordre et son maintien priment. Car le premier abandon sur le registre de l'ordre et de la sécurité fera le lit des violences à venir. En France, cette réorientation du débat public a été avalisée par le premier ministre Michel Rocard qui, dans sa déclaration de politique générale, fera de la « cage d'escalier » le point d'achoppement de l'action publique.

Criminaliser le désordre ou lutter contre le crime ?

La force de la logique sécuritaire, dont on connaît les relents individualistes, tant dans l'analyse des causes que dans l'analyse des effets, conduit progressivement à une impasse. Les autorités régaliennes de la République doivent-elles être chargées du maintien de l'ordre ou doivent-elles tout au contraire être chargées de la poursuite du crime ? L'orientation sécuritaire continûment choisie depuis des

décennies renforce l'impression que le maintien de l'ordre profite au crime. Le désordre n'est alors qu'une réponse naturelle aux dysfonctionnements d'une Minerve à la balance dérégulée. Si les forts, les caïds, les politiciens immunisés mobilisent moins de compagnies de CRS que le premier quartier venu de banlieue, comment faire accepter la répression et la sanction ? Si le crime du tireur de HLM vaut symboliquement moins que le chahut de cage d'escalier, comment faire croire à l'équité ? Cette ambiguïté du message politique concernant l'ordre social et le crime rejaillit même sur les agents chargés de le faire respecter.

Vers un rapport raciste et colonial ?

Lorsqu'un commissaire de police avoue en aparté son sentiment de diriger une armée « coloniale » chargée de surveiller l'indigène, il dit tout uniment une chose que certains sociologues stigmatisent : le mouvement de « colonisation » des banlieues ; ces quartiers désertés par les classes moyennes, où les instituteurs, professeurs, travailleurs sociaux, policiers se rendent avec prévention et précaution pour y toucher leur salaire, mais s'empressent d'y échapper dès la fin du travail pour regagner leurs zones pavillonnaires d'élection.

Ce rapport inégal, proche du modèle colonial, est d'autant plus accentué aujourd'hui qu'un vent d'intolérance vis-à-vis des classes populaires se développe par de multiples biais. Une haine sourde, impalpable, pas si éloignée du racisme ordinaire, se répand comme traînées de poudre. Depuis la caricature des Deschiens jusqu'aux mises en scène télévisuelles des malheureux « Millionnaires »⁵.

Face à ces effets de long terme qui contaminent la sphère du poli-

tique, la sphère sociale et la sphère culturelle, il est bien hasardeux de proposer des solutions ou des réponses adaptées. S'il est une certitude, c'est que ce qu'il fut convenu d'appeler en France les « nouvelles politiques publiques » n'ont rien à voir avec cette marche triomphaliste vers davantage de démocratie à laquelle certains ont voulu nous faire croire (voir Donzelot, 1996). Tout au plus, ces dispositifs furent de pauvres tentatives — bien pauvres lorsqu'on examine les budgets réels qui y furent consacrés — de combler les vides pour recréer un tissu interstitiel entre la nation et sa « banlieue ». On en connaît bien aujourd'hui les mécanismes.

Tout d'abord, une foule de dispositifs et de professions nouvelles ont été créés à l'occasion : services d'aide scolaire, régies de quartier, agents d'ambiance, « grands frères », correspondants de nuit, femmes-relais, médiateurs du livre, médiateurs pénaux et médiateurs sociaux... Outre que ces dispositifs et ces nouveaux agents vivent dans une précarité alarmante, ils contribuent involontairement par leur seule présence à faire croire que les anciennes institutions et les anciens professionnels, plus armés et plus coûteux, sont à ranger aux oubliettes de l'histoire. La panacée de la proximité, de l'appartenance communautaire, de la référence identitaire locale serait le seul rempart susceptible de combler le vide entre l'institution et le social...

Le deuxième mécanisme de ces nouvelles politiques publiques consiste en l'aménagement des services existants : permanence des institutions au pied d'immeubles, mise en place d'un tutorat scolaire au sein même des établissements avec l'embauche de jeunes précaires, développement des îlots au sein de la police nationale, maisons de justice et de droit... Mais une observation un peu attentive

consacrés à la médiation sociale, mais surtout les dispositifs de réconciliation selon lesquels une autorité est en mesure d'attribuer à chacun sa part réelle et proportionnée de responsabilité dans un conflit, quels que soient son origine et son statut, étaient autant de petits pas nécessaires pour un projet urgent : la restauration d'un contrat républicain fondé sur la solidarité et la justice sociale.

Christian Bachmann

180

conduit à juger que cette réforme des services publics est faite un peu « à contre-cœur », sans remettre en cause le fonctionnement « normal » des institutions « normales », et qu'elle rencontre de nombreuses résistances du fait de ses coûts élevés, d'une concurrence non maîtrisée entre les divers services de l'État, d'une organisation mal intégrée et de savoir-faire non codifiés.

Conclusion

Dans un projet de conclusion Christian Bachmann souhaitait montrer qu'un indispensable et massif sursaut des institutions républicaines était certainement indispensable pour répondre aux défis posés par une violence urbaine des jeunes de moins en moins maîtrisable. Cependant, comme à son habitude, Christian Bachmann n'était pas l'homme de la langue de bois, et sa proximité au terrain et aux différents acteurs de l'intervention sociale lui interdisait d'en rester là. Aussi, il aurait souhaité se prononcer sur certaines des « recettes » prônées par les uns ou par les autres pour résoudre cette violence qu'il cherchait à comprendre et qu'il exécrait en même temps.

Nuancé sur le fond, il aurait alors admis que les plus petits dispositifs : les « SAS », qui permettent de calmer le jeu (à l'encontre des solutions d'incarcération), ceux

Notes

- ¹ Au moment même de son décès, Christian Bachmann était devant son ordinateur en train de travailler à un projet d'article sur la délinquance des jeunes des banlieues. Nicole Le Guennec nous a confié ce texte en cours d'élaboration. C'est avec ses conseils que nous avons corrigé ce projet d'article afin qu'il puisse paraître dans *Lien social et Politiques*. Nous espérons n'avoir pas trahi sa pensée. J.-N. C.
- ² Voir aussi les recherches publiées dans Charlot et Emin, 1997.
- ³ Roman, plus connu dans sa version cinématographique, décrivant un groupe d'enfants abandonnés dans une île déserte. À l'encontre du mythe du bon sauvage, ici c'est la violence et la cruauté qui organisent cette petite société.
- ⁴ La suite de ce projet d'article étant constituée de simples notations, nous avons tenté d'en résumer l'argumentation principale.
- ⁵ Allusions à une troupe de théâtre et à une émission de télévision françaises utilisant les figures populaires dans une logique de promotion satirique très ambiguë.

Bibliographie

- BACHMANN, Christian, et Nicole LE GUENNEC, 1996, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*. Paris, Albin Michel.
- BACHMANN, Christian, et Nicole LE GUENNEC, 1997, *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*. Paris, Albin Michel.
- BAILLEAU, Francis, 1996, *Les Jeunes face à la justice pénale. Analyse critique de l'ordonnance de 1945*. Paris, Syros.
- BARRANGER, Thierry, 1997, *Revue Melan-tous*.
- BAUDELLOT, Christian, et Roger ESTABLET, 1971, *L'École capitaliste en France*. Paris, Maspero.
- BAUDELLOT, Christian, Roger ESTABLET et Jacques MALEMORT, 1974, *La Petite Bourgeoisie en France*. Paris, Maspero.
- BAZIN, Hugues, 1995, *La Culture Hip-hop*. Paris, Desclée de Brouwer.
- BEGAG, Azouz, et Christian DELORME, 1994, *Quartiers sensibles*. Paris, Seuil, Point Virgule.
- BENSLAMA, Fethy, 1988, « De l'inhumain à la petite délinquance », dans *Le Sujet et la loi*, ERES.
- BODY-GENDROT, Sophie, 1993, *Ville et violence, l'irruption de nouveaux acteurs*. Paris, PUF.
- BOURDIEU, Pierre, et Jean-Claude PASSERON, 1964, *Les Héritiers*. Paris, Éditions de Minuit.
- BUI-TRONG, Lucienne, 1993, « L'insécurité dans les quartiers sensibles : une échelle d'évaluation », dans *Les cahiers de l'IHESI*, no 14.
- CARDO, Pierre, 1995, *Mouvements collectifs et violence (rapport du groupe de travail sur les violences collectives)*. Paris, Conseil national des villes.
- CHARLOT, Bernard, et Jean-Claude EMIN (sous la direction de), 1997, *La Violence à l'école*. Paris, Nathan.
- DEBARBIEUX, Éric, 1996, *La Violence en milieu scolaire*. Paris, ESF, État des lieux.
- DELARUE, Jean-Marie, 1991, *Banlieues en difficulté : la relégation*. Paris, Syros Alternatives.
- DONZELOT, Jacques, 1996, « L'avenir du social », *Esprit*, no 219, mars.
- DRAY, Julien, 1992, *Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement sur la violence des jeunes dans la banlieue*. Paris, Assemblée nationale.
- DUBET, François, 1987, *La Galère : jeunes en survie*. Paris, Fayard.
- DUBET, François, et Didier LAPEYRONNIE, 1992, *Les Quartiers d'exil*. Paris, Seuil.
- GAILLAC, Henri, 1991, *Les Maisons de correction. 1830-1845*. Paris, Cujas.
- GREMY, Jean-Paul, 1996, *Les Violences urbaines. Comment prévoir et gérer les crises dans les quartiers sensibles*. Paris, Publications de l'IHESI, « Études et recherches ».
- HEUYER, Georges, 1969, *La Délinquance juvénile. Étude psychiatrique*. Paris, PUF.

JAZOULI, Adil, 1992, *Les Années banlieues*, Paris, Seuil.

JAZOULI, Adil, 1995, *Une saison en banlieue*, Paris, Plon.

KAUFMANN, Jean-Claude (sous la direction de), 1995, *Faire ou faire-faire ? Familles et services*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

LAPASSADE, Georges, et Pierre ROUSSELOT, 1990, *Le Rap ou la fureur de dire*, Paris, Loris Talmart.

LARCHE, Jacques, 1996, *La Délinquance juvénile, comment répondre ?* Les rapports du Sénat, no 343.

LE GALL, Didier, et Claude MARTIN, 1988, « Le réseau parental après un divorce ou une séparation », *Dialogue*, no 101.

LEPOUTRE, David, 1997, *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.

MENARD, Didier, 1997, dans ADRET, *Résister*, Paris, Éditions de Minuit.

PETITCLERC, Jean-Marie, 1995, *La Banlieue de l'espoir*, Paris, Éditions Don Bosco.

RENOUARD, Jean-Marie, 1990, *De l'enfant coupable à l'enfant inadapté, le traitement social et politique de la déviance*, Paris, Le Centurion.

ROBERT, Philippe, 1969, *Traité du droit des mineurs*, Paris, Cujas.

ROCHE, Sebastian, 1993, *Le Sentiment d'insécurité*, Paris, PUF.

ROCHE, Sebastian, 1994, *Insécurités et libertés*, Paris, Seuil.

ROCHE, Sebastian, 1996, *La Société incivile*, Paris, Seuil.

SALAS, Denis, 1997, « La délinquance d'exclusion », dans *Un péril « jeunes » ? Des enfants en danger aux mineurs délinquants. Quel ordre social pour demain ?* Les Cahiers de l'IHESI, no 29.

SINGLY, François de (sous la direction de), 1991, *La Famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

THÉRY, Irène (sous la direction de), 1995, *Recomposer la famille : des rôles et des sentiments*, Paris, Textuel.

THÉRY, Irène, 1996, *Le Démariage*, Paris, Odile Jacob.

VOURC'H, Catherine, et Michel MARCUS, 1994, *Sécurité et démocratie, Forum européen de la sécurité urbaine*. Voir également les autres publications du Forum, dont celle sur les personnes âgées, de 1996.

WILSON, James Q., et Georges L. KEL-LING, 1994, « Vitres cassées », dans *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, no 15, 1er trim. Article publié pour la première fois en mars 1982 dans *Atlantic Monthly*.

Articles et revues

« Violences dans les villes », *Annales de la recherche urbaine*, no 54, mars 1992.

« Mesures de la délinquance », *Les Cahiers de l'IHESI*, no 4, 1991.

« Collectivités locales et sécurité », *Les Cahiers de l'IHESI*, no 16, 1994.

« Un péril "jeunes" ? Des enfants en danger aux mineurs délinquants. Quel ordre social pour demain ? », *Les Cahiers de l'IHESI*, no 29, 1997.